

30/04/2020

Monsieur le Ministre,  
Monsieur le Directeur Général de la Santé,  
Monsieur le Directeur Général de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie,  
Monsieur le Président du Conseil scientifique,  
Monsieur le Président du Haut Conseil de Santé Publique,

Nous revenons vers vous au sujet de l'arrêt de travail pour confinement des proches des personnes fragiles.

Nos pires inquiétudes se confirment. Nous avons appris ce week-end que parmi les 13 patients confirmés COVID+ d'un centre de dialyse français, pas moins de 11 ont été contaminés par leurs conjoints. Comme vous le savez, les premières estimations de la mortalité en dialyse sont effrayantes. Elle atteint 40% dans cette [alerte](#) lancée voici quelques jours par le centre de dialyse de Compiègne. Les premiers retours que nous avons des patients transplantés sont aussi très préoccupants.

Messieurs, il convient que vous agissiez sans attendre pour sauver les vies de ces patients, fragiles parmi les fragiles, et pour empêcher que l'absence de protection de leurs proches soit à l'origine d'une hécatombe.

Convaincus de toute l'attention de vous porterez à cette situation dramatique et d'une extrême urgence, nous vous prions de recevoir nos salutations respectueuses.

Nathalie Mesny,  
Présidente